

Ecole Spéciale d'Architecture

Etablissement reconnu d'utilité publique.

2^e

2^e Classe

Année 1915-1916.

Une Station de Chemin de fer

Il s'agit, ici, de desservir l'agglomération des 2000 habitants, dont le dispositif vient d'être étudié.

La station des trains y serait aérienne, tandis que la salle des pas-perdus, la distribution des billets, le service des bagages seraient disposés au rez-de-chaussée, sensiblement de plain pied avec le sol ambiant. De vastes escaliers communiqueraient de ces services à la station elle-même, qui comprendrait un ^{abri} ou des abris. Et convient-il de songer aux ascenseurs et aux monte-charges nécessaires au service. Mais il ne faudrait pas oublier non plus les aménagements convenables à l'attente des voyageurs, y compris buffet.... lavabos, w.c. etc.

Et, d'autre part, le service de la station nécessite un bureau spécial à son Chef, sans négliger ni le télégraphe, ni le téléphone.

Travaux à produire

Un avant-projet devra être remis jeudi prochain, 17 février, à 5 heures.
Cette étude est à présenter à l'échelle de ----- 0^m.005 pour mètre

Et le projet, lui-même, comprendra plans, coupe, élévation, à l'échelle de ----- 0^m.01 pour mètre
avec détail à l'appui.

La remise du projet aura lieu le Samedi 4 Mars, à 5 heures
jugement

Avant projet	20 points
Projet	40 — 5° —

Le 14 février 1916.



Le Directeur de l'Ecole,
Anton Trélat